

AUGMENTER LES SALAIRES MAINTENANT !



Les organisations syndicales de la fonction publique CGT constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue.

Il est urgent d'**ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires**, notamment **en revalorisant le point d'indice**, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent•es publics

Pour mettre un terme à la spirale de stigmatisation et de dévalorisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en matière salariale, **les organisations syndicales décident d'une journée de mobilisation le 19 mars prochain et les appellent à se mobiliser par tous moyens y compris la grève.**

Rassemblement Maison des Syndicats Chalon sur Saône 14h30

Les **fédérations syndicales de la Fonction Publique État, Santé et Hospitalière et Territoriale** appellent ainsi à se mobiliser massivement pour la revalorisation immédiate du point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires.

Le gel du point d'indice pendant près de 10 ans cumulé avec une hausse de l'inflation a entraîné un appauvrissement généralisé des fonctionnaires, au point qu'on constate un reflux des candidats aux différents concours pour la Fonction Publique.

Alors que l'on connaît une hausse des prix pour l'alimentaire, l'explosion des prix du gaz, de l'électricité ou de l'essence, le gouvernement Macron multiplie les aumônes pour les fonctionnaires qui galèrent pour boucler les fins de mois.

La hausse de 3,5 % du point d'indice en 2022, de 1,5 % en 2023 et de 5 points d'indice pour février 2024 illustrent bien tout le mépris du gouvernement Macron envers des fonctionnaires dont ils aimeraient bien pouvoir se débarrasser.

Dans cette situation, Stanislas Guérini a multiplié les annonces tout l'automne 2023 et dès sa prise de fonction au ministère de la fonction publique pour annoncer une refonte du statut des fonctionnaires, non pas pour augmenter les salaires mais pour

remettre en cause nos garanties existantes : remises en cause des corps A, B et C de la Fonction Publique, généralisation des primes au mérite dans le cadre des entretiens d'évaluation, et mise en place de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) sur le modèle du privé.

Alors même que la fonction publique n'est mentionnée dans aucun portefeuille ministériel, les organisations syndicales dénoncent une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent•es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et hommes.

Les agent•es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Alors que Gabriel Attal affirme vouloir dé-smicardiser le pays, notre organisation rappelle que **20 % des personnels ont des traitements compris entre le SMIC et le SMIC +10 % !**

Tout semble malheureusement indiquer que le **ministre en charge de la Fonction publique s'apprête**, au nom du gouvernement, à ne procéder à aucune augmentation générale des traitements pour l'année 2024.

Pire, par un décret publié le 22 février, le pouvoir exécutif vient d'acter de **nouvelles coupes budgétaires d'un montant de 10 milliards d'euros**.

Une fois de plus, les politiques et services publics vont payer un lourd tribut à cette austérité renforcée.

Ce sont des missions publiques essentielles au progrès social et à toute la population qui vont être gravement amputées.

Ce sont les personnels qui verront leur condition de travail encore se détériorer et leurs rémunérations sacrifiées.

Et, d'ores et déjà, de sombres mesures sont en préparation dans le cadre des budgets de 2025 en cours d'élaboration.

Une telle perspective n'est pas acceptable pour les plus de cinq millions d'agentes et d'agents qui oeuvrent au quotidien pour le service public

- AUGMENTATION IMMÉDIATE DU POINT D'INDICE A 6 € MINIMUM POUR RATTRAPER LE GEL SUBI DEPUIS DES ANNÉES
- RÉINDEXATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR LA HAUSSE DES PRIX
- REFONTE DE TOUTES LES GRILLES INDICIAIRES AFIN DE GARANTIR UNE VRAIE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE
- NON A LA RÉMUNÉRATION AU MÉRITE. NON A LA REFORME GUERINI !- NOUS EXIGEONS L'INTÉGRATION DES PRIMES DANS LE CALCUL DE NOS PENSIONS, LE MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES SPÉCIAUX DONT NOTRE RÉGIME DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES

Depuis janvier 2022

+ 10,2 %

De l'indice des prix à la consommation (IPC)

valeur du point d'indice

+ 5,05 %

Pour 2022 et 2023